

MASLE.

E. 4281. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1705-1708. — Charles Desjouis, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- Procès-verbal de visite d'une maison à la Rouge.
- Bail du droit de pêche dans la rivière d'Huisne depuis les écluses du moulin de Masle jusqu'au-dessous du moulin de Fée.
- Déclaration à la seigneurie de la Porte pour le lieu du Grand-Tertre, paroisse de Masle, au-dessus de la fontaine de Saint-Martin.
- Bail du lieu de Chavigny, paroisse de Boissé-le-Sec au pays du Maine, par Marie Rigault, femme de François de Saint-Pol, seigneur de Masle.

E. 4282. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1709-1712. — Charles Desjouis, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- Assemblée de parents pour l'entrée dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem de Pierre-Charles de Saint-Pol, fils de Pierre de Saint-Pol, seigneur de l'Émondant (François de Saint-Pol, prieur des Granges-le-Roi; François de Saint-Pol, seigneur de Masle ; René de Saint-Pol, seigneur du Grand-Fay ; Augustin-René de Saint-Pol, sieur de la Porte).
- État de réparations à faire au moulin de Taillegrain, paroisse de Masle.
- Procès-verbal de visite des métairies de la Renardière et du Bordeaux, paroisse de Masle, appartenant à François-Jacques Miolais, sieur de Maurepas.
- Quittance par François de Saint-Pol, seigneur de Masle, des deniers à lui revenant dans les successions de François de Saint-Pol, seigneur de Guilleville, et Mathurine de Resné, ses père et mère, et de Germain de Resné, seigneur de Masle, et Marie Hurault, ses grand-père et grand-mère.
- État de lieux de la métairie de la Porte, *alias* Launay, paroisse de Masle.

E. 4283. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1721. — Charles Desjouis, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- Partage par François de Saint-Pol, seigneur de Masle, des biens à lui appartenant et à Marguerite Drouin, sa première femme, entre ses filles : Marguerite, femme de Louis du Roger de Surville, seigneur de la Bretonnière en Coudreceau, et Catherine, femme de Jean-Baptiste Leblond, sieur de Marsilly, et ses petits-enfants, issus d'Augustin-René de Saint-Pol et de Marie-Charlotte Lécuyer : François, seigneur de Niort; Charles, chanoine de Mantes ; Ursin, officier au régiment de Toulouse ; René-Louis et Pierre-Charles-Philippe.
- Bail par François de Saint-Pol du moulin à blé de Fay, sur la rivière d'Huisne, en la paroisse de la Rouge.
- Décharge donnée par les collecteurs des tailles de la paroisse de Masle à Marin Cerseau, porte-bourse, de toutes les cotisations qu'il ne pourra recouvrer, mais sans garantie de la prison qu'il pourra encourir.

E. 4284. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1722-1724. — Charles Desjouis, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- Nomination de marguilliers pour la paroisse de Masle.
- Donation par Mathurin Fouassier, curé de Masle, à N. Fallon, curé de Bouré en Touraine, d'une somme de 75 livres à lui due par Bonne de la Grange, dame dudit Bouré.
- Bail du moulin banal de la Chenelière, sur la rivière d'Huisne, paroisse de Saint-Laurent de Nogent, par Angélique-Thérèse de Préaux, femme de Charles - Alexandre Savary de Lencosme, seigneur de Monrobert.
- Procès-verbal de visite du moulin de Fay, paroisse de la Rouge.

E. 4285. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1725-1726. — Charles Desjouis, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- Bail du lieu et métairie de Niort, paroisse de Masle, par François de Saint-Pol, seigneur de Masle, et Marie-Anne-Henriette Védie, sa femme.
- Procès-verbal de visite du presbytère et du chœur de l'église de Masle, et état des réparations à y faire.
- Marché des gagés de l'église de Masle avec Pierre Herbelin, maçon, pour les réparations de massonnerie tant à l'église qu'au cimetière dudit Masle.
- Requête par Louis Jourdain, curé de Masle, pour qu'il soit fait des réparations urgentes au presbytère, qui menace de s'écrouler.

E. 4286. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1727-1728. — Charles Desjouis, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- Bail d'une maison à Masle, provenant de la succession de Mathurin Fouassier, curé dudit Masle, par Sébastien Guesde, curé de Saint-Laurent de Nogent.
- Procès-verbal de visite des lieux de la Gogardière et des Loges, paroisse de Masle.
- Bail de la métairie de la Grange, paroisse de Masle, par Elisabeth-Madeleine le Bouteiller de Chavigny, abbesse des Clairets.
- Déclaration à Louis-Denis Seguin, baron de Souancé, à cause de sa châellenie de Montdoucet, de la métairie de la Haute-Bretinière, paroisse des Étilleux.

E. 4287. (Liasse.) — 61 pièces, papier

1730-1732. — Charles Desjouis, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- Déclaration à Pierre-Charles-Philippe de Rosnivinen, marquis de Chamboy, à cause de sa seigneurie de Mallais, du droit de jeu dans la prairie des prés Champeaux, paroisse de Masle.
- Réception de Madeleine Dhuis comme donat en l'abbaye des Clairets.
- Donation par Catherine de Saint-Pol, veuve de Jean-Baptiste Leblond, sieur de Marsilly, de la métairie du Grand-Tertre, paroisse de Masle, à François de Saint-Pol, seigneur de Masle, son neveu.
- Aveu par les religieuses des Clairets de la seigneurie du Grand-Pavée, paroisse de Ceton, à Pierre-Claude le François, seigneur de la Rosière-Saint-Cyr.
- Abandon par les religieuses des Clairets à Martin Mesnard, d'un petit bout de chemin au-dessous du lieu du Sablon, paroisse de Masle.

E. 4288. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1732-1734. — Charles Desjouis, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- Foi et hommage par les religieuses des Clairets pour le fief de la Tabarière à Charles-Alexandre Savary de Lencosme, seigneur de Monrobert, à cause de son fief de Thenay, paroisse de Masle.
- Procès-verbal de visite du lieu delà Rainière, paroisse de Ceton.
- Renonciation par François de Saint-Pol, seigneur de Masle, à la succession de son beau-père, Pierre Védie, lieutenant-général au bailliage de Dourdan.
- Nomination par les religieuses des Clairets d'un homme vivant et mourant pour porter foi et hommage pour le fief de Montaimbœuf, paroisse d'Authon, à Jacques-François de Loubes, baron du Saulce, à cause de sa seigneurie des Boulais, paroisse de Soizé.

E. 4289. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1734-1735. — Charles Desjouis, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- Déclarations à François de Saint-Pol, seigneur de Masle, à cause de sa seigneurie de la Porte.
- Réception de Pierre Pichois comme frère donat en l'abbaye des Clairets (*sign. des religieuses dudit couvent* : Marie-Adélaïde de Merbouton, abbesse ; Pétronille-Olympia Marchand, prieure ; Marie-Agathonisse de Maulde, sous - prieure ; Henriette-Eugénie de Hallot ; Marie-Thérèse Hurand ; Louise-Gertrude Cachot ; Marie-Anne-Éléonore Lion ; Françoise-Radegonde de Montesson ; Marie-Elisabeth Brassard ; Julienne-Thècle le Pelletier ; Étienne-Placidie Brossier ; Louise-Fabiole Touraille ; Marguerite-Tarsille de Chartain ; Marie-Opportune du Mouchet ; Catherine-Émilienne de Chartain ; Marie-Scholastique Coudray ; Catherine - Marceline Salmon ; Charlotte - Florence Lemoul des Malets ; Françoise - Angélique Vallou ; Françoise-Anastasie Vallou de Boisrogev ; Madeleine de Sainte-Croix Descorches ; Jeanne-Judith de Seurouer ; Christine de Maubuisson ; Barbe - Angélique Bobie ; Françoise Saint-Amant de la Mouchetière ; Catherine-Eustochie des Gués de Beaumarchais ; Marie-Geneviève Jumeau ; Madeleine-Isabelle Ligon ; Marie-Béatrix des Prés ; Françoise-Emilie le Breton ; Marie-Nathalie de Maubuisson ; Henriette-Victoire de Savary de Lencosme ; Charlotte-Rosalie Chartrain).

— Procès-verbal de visite et état de réparations à faire à la métairie des Vignes, paroisse de Ceton.

E. 4290. (Liasse.)— 109 pièces, papier.

1740-1741. — Charles Desjouis, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- Procès-verbal des pièces de terres, étant autrefois en nouvalles, hayes et *achaintres*, arrachées, défrichées et mises en valeur depuis quelques années en ça, en la paroisse de Masle.
- Constitution de rente par Jean-Nicolas de Collet, sieur de la Touche, et Marie-Marguerite de Carpentin, son épouse.
- Procès-verbal de visite de la maison qui est le précipu du fief du Bignon, relevant de la seigneurie de Mallais et appartenant à l'abbaye des Clairets.
- Acquêt par Charles Duceurjolly, curé de Masle, du pré des Clos-Moullins en ladite paroisse de Masle.